



## 2022 Contrat Doctoral de la FR3621 Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques »

Chères et chers collègues,

Comme les années précédentes un contrat doctoral a été attribué par Avignon Université pour l'année 2022 à la FR Agorantic « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques ».

## Les critères pour cet appel sont :

- 1. La dimension interdisciplinaire du sujet
- 2. L'adéquation entre le projet et l'un des axes scientifiques de la FR
- 3. Priorité sera donnée aux codirections impliquant deux laboratoires membres de la FR Agorantic
- 4. L'un des codirecteurs(trices) doit obligatoirement être un(e) enseignant(e)-chercheur(e) d'Avignon Université rattaché(e) à une des deux Écoles Doctorales.

Si un candidat potentiel est déjà connu, le préciser.

Les sujets devront être adressés à agorantic@univ-avignon.fr

Avant le 28 Février 2022

Si la FR reçoit plus de 4 propositions de sujet nous serons contraints de procéder à une pré-sélection des sujets. Les propositions seront expertisées par les membres du CS et des examinateurs extérieurs choisis en fonction des sujets soumis. Sur la base de ces expertises, le Conseil Scientifique de la FR Agorantic sélectionnera les sujets qui seront remontés à l'École Doctorale pour publication sur la page web des ED d'Avignon Université et sur le site Agorantic, au plus tard le 7 mars 2022.

Les directeurs(trices) de thèses porteurs(ses) des sujets seront ensuite chargé(e)s de sélectionner – avant le 29 Avril 2022 – le candidat retenu pour une audition lors de laquelle celui–ci sera mis en concurrence avec les candidats des autres sujets retenus. Le jury sera composé de membres des E.D. 536 & 537, des deux directeurs de la FR, ainsi que des membres extérieurs sollicités.

Bien cordialement,

Éric TRIQUET et Rachid ELAZOUZI